

Délégués en exercice **34**

Présents 26

Votants 28

Convocation le 8 décembre 2017

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
du 19 décembre 2017**

L'an deux mil dix-sept le dix neuf décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués se sont réunis en session extraordinaire à la mairie de Domfront en Poiraise, sous la présidence de Monsieur Bernard Soul.

Étaient présents (P) ou absents (A)

AUBRY Jean-Jacques	A	BESNARD Véronique	P	BRIONNE Marcel	P	CHANCEREL Michel	P	CHRETIEN Sébastien	P
COSTARD Serge	P	DAVY Bernard	P	DEROUET Christian	A	DESGRIPPES Gérard	P	DROMER Joël	P
FERARD Pierre	P	FOLLIOU Marcel	P	FOUCHER Véronique	P	GOUSSET Hubert	P	GRIPPON Roger	P
GUILMIN Maxime	P	HATTEVILLE Daniel	A	HEUZE Chantal	P	LAINÉ Michèle	P	LECORDIER Christophe	P
LEMARECHAL Gilles	P	LEPONT Philippe	A	LEROUX Aurélie	A	LEROY Eric	P	LETEINTURIER Pierre	P
MAUPAS Michel	P	MOUSSAY Raymond	A	PIGAULT Claude	A	PORQUET Josette	P	PRIEUR Jean-Yves	P
RENAULT Jean-Louis	P	SALLIOT Julien	A	SOUL Bernard	P	TALLONNEAU Sylvie	P		

Avait donné pouvoir : Julien SALLIOT à Maxime GUILMIN.

Suppléance : Annie PHILIPPE pour Raymond MOUSSAY.

Secrétaire de séance : Serge COSTARD.

Monsieur Bernard Soul ouvre la séance.

1. Désignation du secrétaire de séance

Les délégués communautaires choisissent Monsieur Serge COSTARD, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Le Président propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

3 Étude de faisabilité alimentation en eau potable Frênes-Montsecret

4 Désignation des délégués SMAEP du Domfrontais

5 Participation supplémentaire SIVOS Chanu – St Paul – Landisacq

Le conseil communautaire accepte, à l'unanimité, d'ajouter ces trois points à l'ordre du jour.

2. Eau potable – DSP – territoire Champsecret – Saint Bômer les Forges

Le Président donne la parole à Jean Louis Renault, vice-président en charge de l'eau potable et des rivières, pour présenter ce dossier. L'ex SIAEP de la région de Messei avait confié la gestion de son service d'eau potable à la société VEOLIA eau par un contrat d'affermage. Ce contrat de délégation qui lie donc Flers Agglo - Domfront Tinchebray Interco (pour les communes de Champsecret et Saint Bômer les Forges) et VEOLIA eau se termine le 31 décembre 2017. La commission de délégation de service public, qui s'est réunie le 14 décembre, a émis un avis favorable à la prolongation de ce contrat d'une année sans changer ses conditions. Marcel Brionne, Maire Saint Bômer les Forges s'étonne de cette prolongation. Il aurait souhaité rejoindre directement le syndicat de Domfront.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les termes de l'avenant présenté,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer cet avenant.

3. Étude de faisabilité alimentation en eau potable Frênes - Montsecret

Le Président donne la parole à Jean Louis Renault, vice-président en charge de l'eau potable et des rivières, pour présenter ce dossier. Le secteur de Frênes et de Montsecret est actuellement alimenté en eau potable par un captage à l'hivernière qui se tarit en période d'étiage. En 2017, ce captage a permis d'alimenter la partie basse mais la partie haute a nécessité l'achat d'eau à l'Agglomération de Flers. L'ouvrage n'a pas encore de périmètre de protection et son faible débit, pose question quant à son maintien. La nouvelle usine de Beauchêne et les autres captages existants vont offrir, à priori, suffisamment de ressources pour envisager un abandon du forage alimentant actuellement le secteur de Frênes - Montsecret. L'objet de cette étude consiste à analyser les conditions techniques et économiques pour réalimenter le secteur de Frênes – Montsecret dans l'hypothèse de l'abandon de sa ressource.

Josette Porquet, vice-présidente en charge des finances, précise que cette dépense est prévue dans le budget présenté lors du dernier conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer une convention avec SOGETI Ingénierie pour une étude de faisabilité pour la modification de l'alimentation en eau potable du secteur de Frênes – Montsecret pour un montant de 6 650.00 € HT.

4. Désignation des délégués SMAEP du Domfrontais

Le Président donne la parole à Jean Louis Renault, vice-président en charge de l'eau potable et des rivières, pour présenter ce dossier. Le conseil communautaire en date du 5 décembre 2017, a approuvé son adhésion au SMAEP (Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de la région de Domfront) à compter du 1^{er} janvier 2018 en représentation substitution pour les communes d'Avrilly, Domfront en Poiraise, Lonlay l'Abbaye, Saint Brice en Passais et Saint Gilles des Marais conformément à l'article L 5214-21 du CGCT. Les statuts prévoient la représentation suivante : 3 délégués de Perrou, 3 délégués de Juvigny Val d'Andaines et 7 délégués de Domfront-Tinchebray Interco. Il propose la candidature de Roger Grippon, Raymond Moussay, Marcel Folliot, Sylvie Martel, Jean Claude Coquio, Pierre Féraud et la sienne comme membres titulaires et Yves Havard, Joël Prodhomme, Joël Dromer, Bruno Mesnil, François Lautour, Boris Jamoteau et Michel Chancerel comme membres suppléants.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne** conformément aux dispositions statutaires du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Domfrontais, Roger Grippon, Raymond Moussay, Marcel Folliot, Sylvie Martel, Jean Claude Coquio, Pierre Féraud et Jean Louis Renault membres titulaires,
- **Désigne** Yves Havard, Joël Prodhomme, Joël Dromer, Bruno Mesnil, François Lautour, Boris Jamoteau et Michel Chancerel membres suppléants.

5. Participation supplémentaire SIVOS Chanu – Saint Paul - Landisacq

Le Président donne la parole à Maxime Guilmin, vice-président en charge des affaires périscolaires, pour présenter ce dossier. Il expose que la participation 2017 due par la collectivité au syndicat intercommunal à vocation scolaire de Chanu – Saint Paul – Landisacq était de 51 600 €. Le SIVOS, ayant attribué une subvention classe de neige et décidant de ne pas faire d'emprunt pour équilibrer l'investissement de tableaux numériques, appelle une participation supplémentaire. Cette participation supplémentaire pour Domfront-Tinchebray Interco est de 1 800 €. La participation totale 2017 sera donc de 53 400 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Prend** acte de cette participation complémentaire,
- **Dit** que cette participation supplémentaire sera versée pour un montant de 1 800 €.

6. Questions diverses

Gérard Desgrippes, Maire de Champsecret, s'interroge sur les budgets assainissements par commune. M le Président indique que, pour l'instant, il n'y a aucun changement.

La séance est levée à 21h00.